



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Sécurité et salubrité des quartiers du nord-est parisien

Question écrite n° 29889

#### Texte de la question

M. Mounir Mahjoubi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation sécuritaire des quartiers parisiens allant de la place Stalingrad à la porte d'Aubervilliers. Depuis plusieurs années, ces quartiers sont le lieu d'attroupement et d'errance de centaines de personnes victimes de toxicomanie. Il en résulte une insécurité et une insalubrité grandissantes qui inquiètent et exaspèrent les habitants. Pas un jour ne passe sans que ceux-ci ne soient confrontés, en pleine rue, à la vue de tous et parfois des CRS, à des scènes de *deal*, de consommation de drogues, d'abandon de détritiques et, plus grave encore, de menaces et de violences corporelles. Ils vivent ces problèmes le matin lorsqu'ils déposent leurs enfants à l'école, le soir lorsqu'ils rentrent du travail et le week-end lorsqu'ils se promènent autour de chez eux. Les 19 et 21 mai 2020, des rixes ont éclaté entre personnes toxicomanes et ont mené, devant des passants et des familles, à une tentative d'homicide sanglant. La mairie de Paris renvoie systématiquement la responsabilité sur la préfecture de police. Les habitants sont las de ce jeu politique. Sur les réseaux sociaux et dans la rue, ils sont de plus en plus nombreux à se mobiliser et à exprimer leur colère. La situation est explosive et ne peut durer davantage. Aussi, il souhaite connaître les mesures qui seront adoptées pour garantir, dans les plus brefs délais, la sécurité et la salubrité de ces quartiers.

#### Texte de la réponse

La lutte contre les stupéfiants, du trafic à l'usage, est une priorité majeure du ministère de l'Intérieur car cette activité irrigue, renforce la criminalité organisée et entraîne une appropriation de l'espace public qui détériore les conditions de vie et le lien social dans certains quartiers, en particulier dans les quartiers de reconquête républicaine. Le secteur du nord-est parisien est touché par une délinquance persistante. En 2019, les principales infractions constatées sur le secteur du nord-est parisien ont été les vols simples (2 876 faits), les vols à la roulotte (1 094 faits), les infractions à la législation sur les stupéfiants (794), les dégradations (788), les cambriolages (581) et les vols avec violences (564). Cette situation est aggravée par la présence de nombreux consommateurs de drogue, dont les comportements peuvent s'avérer violents. Les vendeurs et usagers de crack se concentrent autour de la place de la Bataille-de-Stalingrad et du bassin de la Villette. Ces derniers étant majoritairement sans domicile fixe, il est difficile d'éviter leur fixation en raison de leur attachement aux distributions de nourriture faites par des associations sur le secteur. Les difficultés liées à la toxicomanie s'étendent aussi au parc Éole à Paris 18ème, à proximité de la place de la Bataille-de-Stalingrad. Cette population mobile s'introduit parfois dans les parties communes d'immeubles ou les parkings souterrains, générant ainsi un sentiment d'insécurité. Les services de police sont mobilisés sur ces secteurs difficiles et luttent de manière quotidienne, résolue et organisée, contre toutes les formes de délinquance. En particulier, des dispositifs de surveillance sont mis en place jour et nuit avec le soutien de la brigade anti-criminalité de nuit de Paris (BAC 75 N). Les consommateurs de crack interpellés sont placés en garde à vue puis déférés aux fins d'injonctions thérapeutiques. Les unités de forces mobiles ont été positionnées sur la place de la Bataille-de-Stalingrad afin d'assurer une présence dissuasive. Les 5 premiers mois de 2020, 54 sections de compagnies républicaines de sécurité (CRS) et 5 pelotons de gendarmes mobiles ont été dépêchés sur le secteur contre 21

sections et 5 pelotons durant la même période en 2019. Toutes unités confondues, 1 617 opérations ont été menées place de la Bataille-de-Stalingrad en 2019. En 2020, ce nombre s'élève à 576, contre 374 en 2019 sur la même période. En outre, des opérations spécifiques ont été réalisées afin de porter assistance aux bailleurs et évincer les toxicomanes présents dans les parkings ou les parties communes d'immeubles. La lutte contre les phénomènes de délinquance liés aux stupéfiants mobilise également les effectifs de la brigade des réseaux ferrés qui mènent des actions de lutte contre le crack dans la station Stalingrad. 156 interpellations ont été réalisées en 2019 et 25 sur les 4 premiers mois de 2020. À la station Jaurès, 17 interpellations ont été réalisées en 2019 et 13 les 4 premiers mois de 2020. Par ailleurs, des aménagements urbains ont été réalisés, comme la neutralisation des accès aux hauteurs de la place, qui sont des lieux de regroupement de toxicomanes. Des travaux ont été sollicités pour améliorer l'éclairage public ou réduire les espaces permettant l'implantation durable de personnes. Depuis le 25 mai 2020, un dispositif de sécurisation renforcé en coordination avec la sous-direction des services spécialisés, la sous-direction de lutte contre l'immigration irrégulière et le Parquet de Paris a été mis en place sur le secteur en vue d'interpeller en nombre les toxicomanes et trafiquants de produits stupéfiants. Ces derniers font l'objet de poursuites systématiques, d'interdictions de paraître et les consommateurs sont déférés avec injonction de soins thérapeutiques. Du 25 mai au 25 juin 2020, 100 interpellations pour des affaires de stupéfiants ont été effectuées. Elles ont conduit à 96 placements en garde à vue. Enfin, s'agissant des deux rixes évoquées dans la question écrite : - le 19 mai 2020 à 20h50, des agents en mission de sécurisation ont constaté qu'une altercation opposait plusieurs migrants dans l'impasse de La Chapelle, à Paris 18ème. L'un d'eux, muni d'une arme blanche, avait blessé superficiellement deux personnes, sur fond d'éthylisme et de toxicomanie. L'auteur des coups a été interpellé et les deux victimes transportées au centre hospitalier. Après avoir reçu des soins, ces dernières ont quitté l'hôpital mais ne se sont pas présentées au commissariat pour déposer plainte. Dès lors, sans preuve à l'encontre du mis en cause, celui-ci niant les faits reprochés, la procédure a dû être classée sans suite ; - le 21 mai 2020 vers 14h40, une patrouille de vétérinaires circulant sur les quais du bassin de la Villette, alertée par un bruit de verre brisé, constatait une rixe entre plusieurs toxicomanes. Les policiers ont alors porté secours à un homme présentant une hémorragie importante au niveau de la gorge. L'auteur des faits a été interpellé et la procédure prise en compte par la police judiciaire. A l'occasion de ces deux événements, les diligences policières de voie publique comme judiciaires ont été accomplies de manière rapide et efficace.

## Données clés

**Auteur :** [M. Mounir Mahjoubi](#)

**Circonscription :** Paris (16<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 29889

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** [Intérieur](#)

**Ministère attributaire :** [Intérieur](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 mai 2020](#), page 3621

**Réponse publiée au JO le :** [22 septembre 2020](#), page 6502